

Gamme : INTERPHONIE NUMERIQUE ET ANALOGIQUE



Série : Portiers
téléphoniques

Présentation Raccordement Utilisation Installation Entretien
Caractéristiques techniques

PRESENTATION

Références produits : 660.0000 (CAPH 1B) - 660.0100 (CAPH 2B) - 660.0200 (CAPH 3B) - 660.0300 (CAPH 4B)

Le CAPH est un système téléphonique connecté à un équipement privé (PABX) par l'intermédiaire d'une interface de type PS (IPS2 réf. 650.1000).

Le CAPH audio équipé de 1 à 4 boutons d'appels offre les fonctions suivantes :

- Gérer de 1 à 4 boutons d'appels programmables
- Faire des appels et communications téléphonique
- Conforme à la « loi handicap » : 3 LED associées à 3 pictogrammes et à 3 synthèses vocales permettant de signaler l'appel, l'établissement de la communication et le déclenchement de la gâche
- Boucle magnétique intégrée

CAPH 1B



CAPH 2B



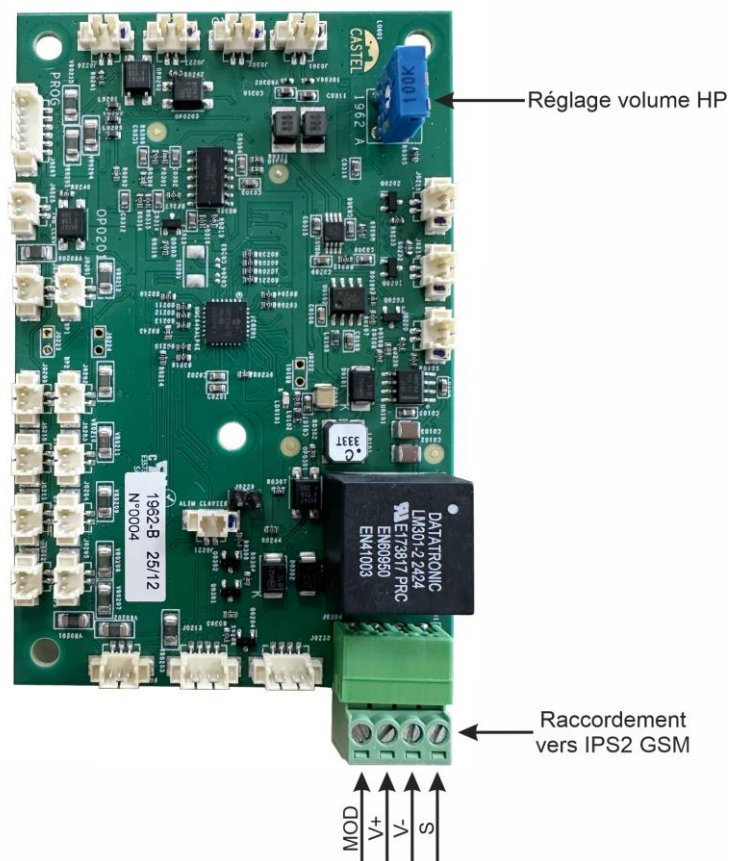
CAPH 3B



CAPH 4B



RACCORDEMENT



Raccordement vers IPS2

La liaison entre le portier et l'interface PS nécessite un câble 2 paires torsadées de 9/10^{ème} de 1000m maximum.

Raccordement fait par un bornier à vis débrochable 4 points (1 paire pour "MOD" et "+V") et (1 paire pour "-V" et "S")

Protection contre les décharges électrostatiques

Raccorder le portier à la terre en utilisant la cosse fournie (Montée sur la fixation d'un porte-étiquette).

UTILISATION

Appui sur un bouton d'appel

Après l'appui sur le bouton d'appel, il y a prise de ligne et numérotation, la LED de signalisation d'appel s'allume jusqu'à l'établissement de la communication.

Le poste appelé décroche, la liaison phonique est établie ; la LED de signalisation de communication s'allume jusqu'à la fin de la communication.

La commande de la gâche sera signalée par la LED verte.

Voir la notice de l'interface PS pour les différents paramétrages possible.

Réglage niveaux sonores

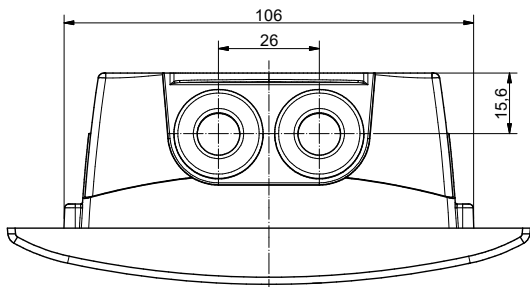
Niveau haut-parleur : réglable par un potentiomètre (100K Ω) situé sur la carte du portier

Niveau micro : réglable en mode programmation (suite à l'appel de l'interface par un poste téléphonique) par une séquence DTMF (voir la documentation technique de l'interface IPS2)

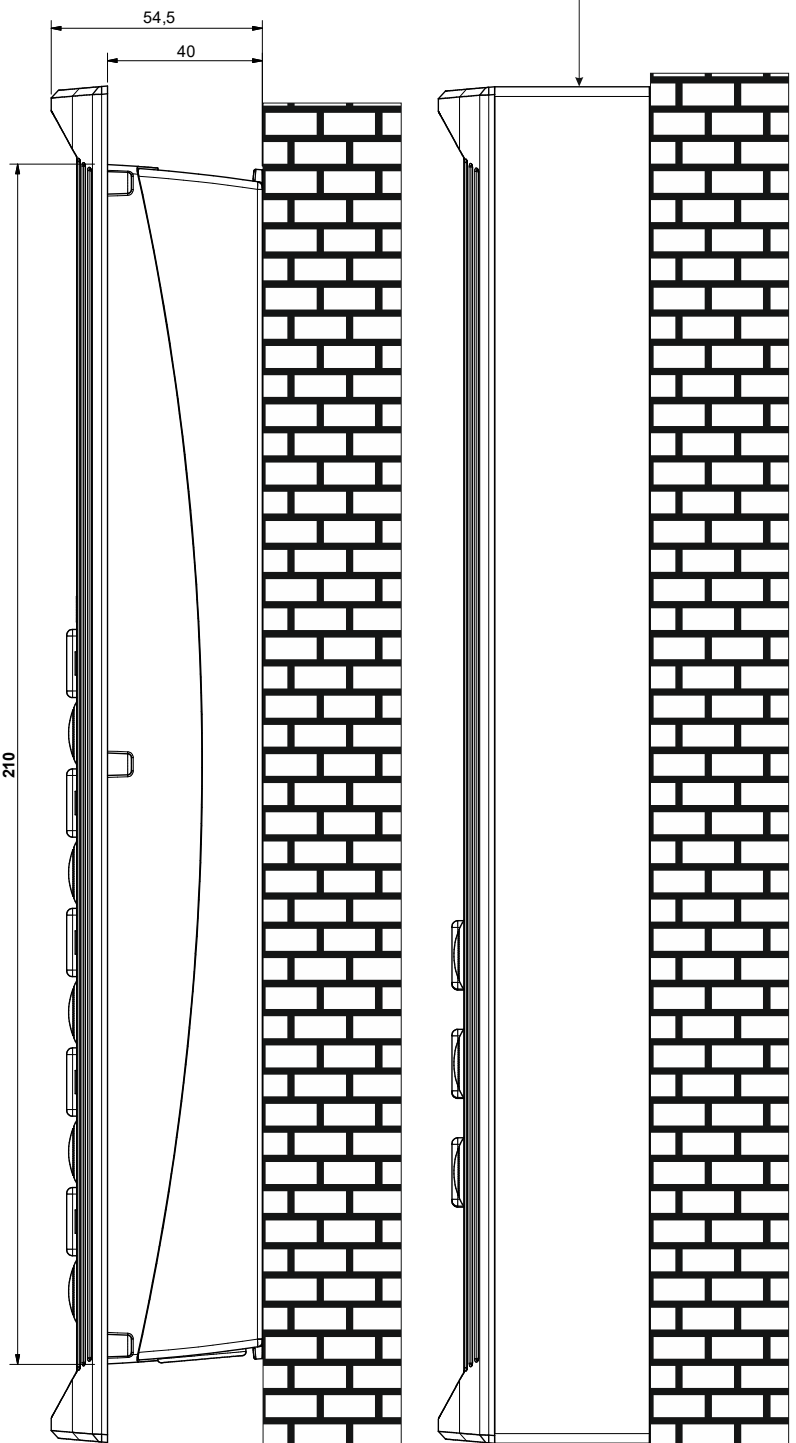
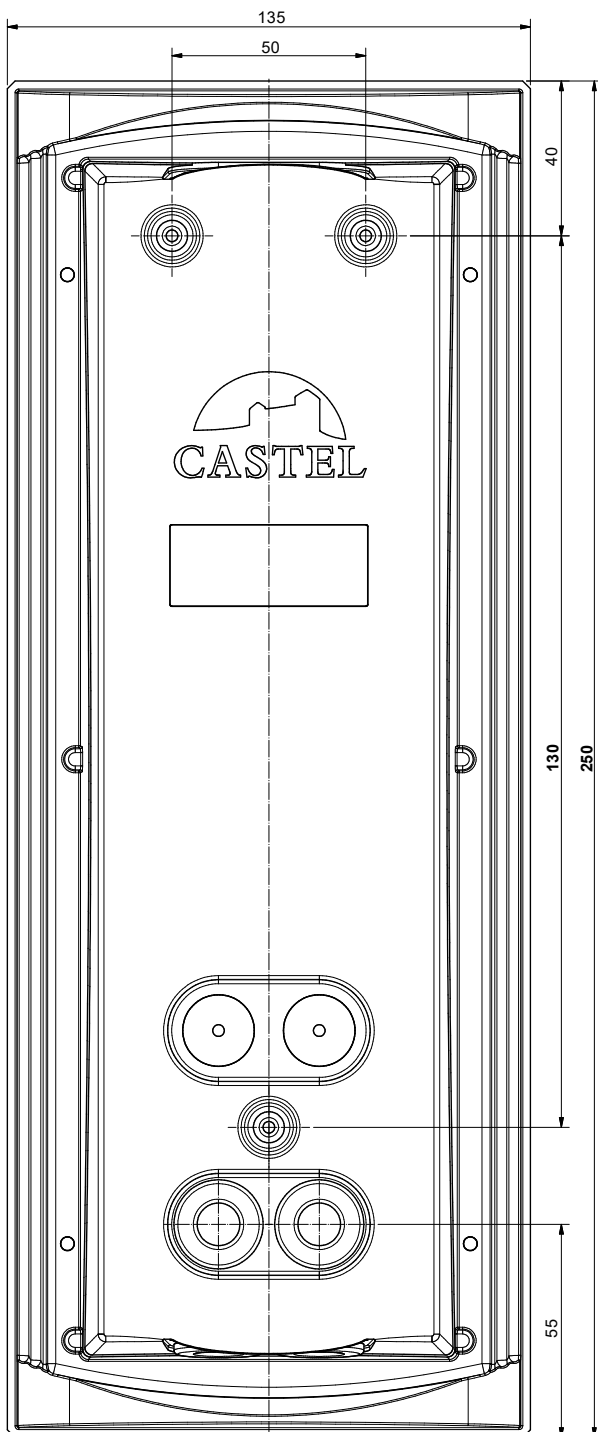
INSTALLATION

Montage en saillie :

- Fixer le fond sur son support par trois vis de diamètre 3 à 3,5mm maxi
- Fixer la face avant avec les 6 vis FX (TORX) à téton M3 x 10

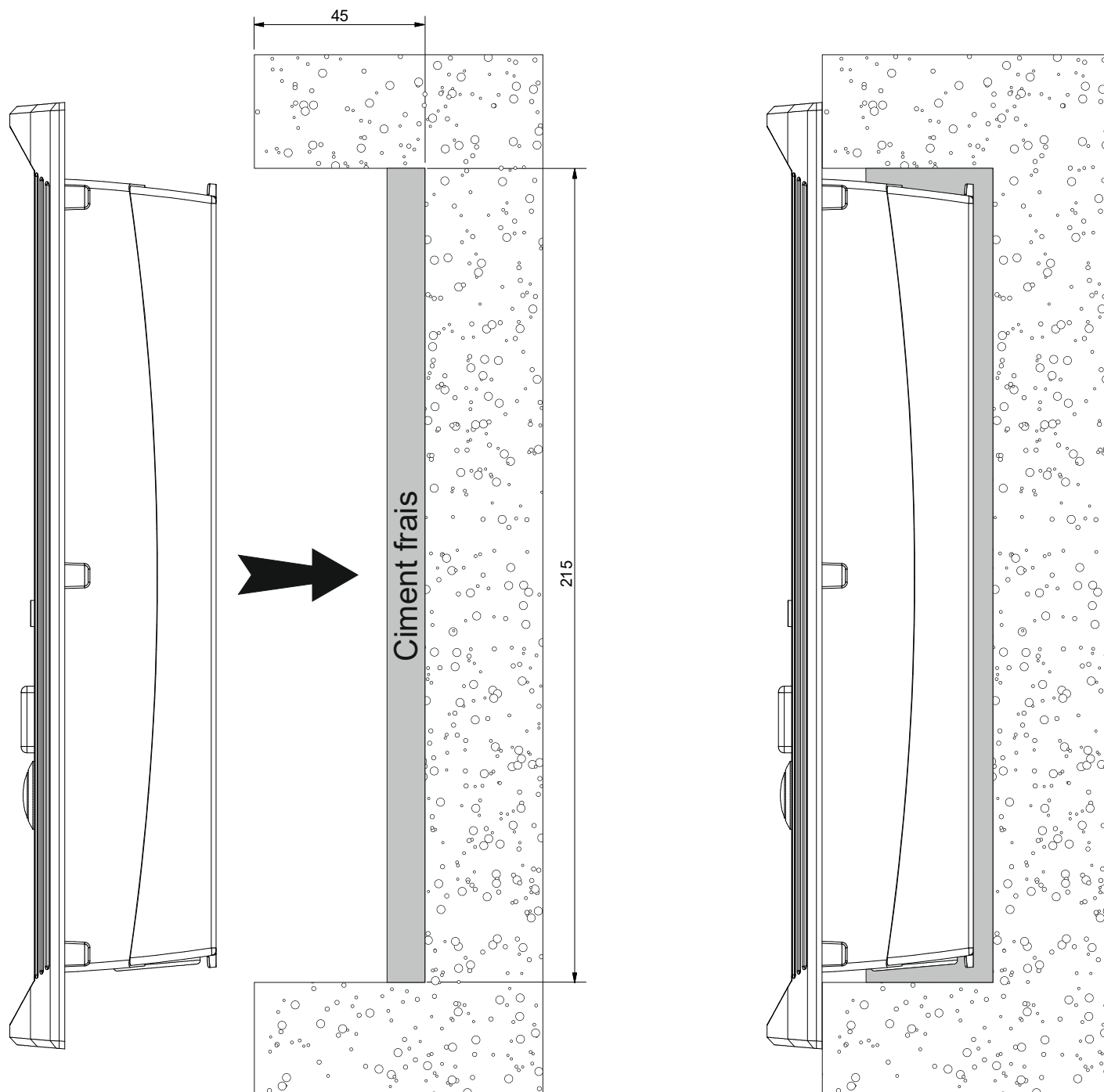


Ceinture inox anti arrachement en option (Réf. 560.9200)



Montage en encastrement

- Faire une réservation hauteur 215mm, largeur 110mm et profondeur 45mm dans le support
- Enduire le fond de la réservation d'au moins 10mm de ciment frais
- Introduire le fond du portier dans la réservation et le pousser jusqu'à la butée des flans sur le support
- Laisser sécher le ciment au moins 24H
- Raccorder le portier
- Fixer la face avant avec les 6 vis FX (TORX) à téton M3 x 10



Montage sur cloison en Placoplatre

- Faire une réservation hauteur 215mm, largeur 115mm dans la cloison
- Monter le kit griffe (Option réf. 560.9000) sur fond du portier
- Voir notice 604-0022 "Montage kit griffes"
- Fixer le fond du portier dans la réservation à l'aide des griffes
- Raccorder le portier
- Fixer la face avant avec les 6 vis FX (TORX) à téton M3 x 10



Montage sur potelet

- Usiner l'ouverture pour le montage du fond du portier sur le potelet suivant le plan ci-après
- Fixer le fond du portier sur le potelet à l'aide de 4 vis type FZ (tête fraisée) M3 x 10
- Raccorder le portier
- Fixer la face avant avec les 6 vis FX (TORX) à téton M3 x 10



ENTRETIEN

Le nettoyage de votre produit CASTEL doit être réalisé uniquement à l'aide d'un produit nettoyant doux (eau ou eau savonneuse), non abrasif, non moussant et surtout exempt de tout type de solvant ou alcool.

Pour l'entretien courant, utilisez uniquement de l'eau, sans détergent.

Le nettoyage au jet est à proscrire, ainsi que les éponges abrasives et tissus à surface agressive.

Conformité à la loi sur l'accessibilité (selon les versions)

Loi : « Tout signal lié au fonctionnement d'un dispositif d'accès est sonore et visuel. »

Lors de l'appel, le portier émet un message vocal configurable et la LED de signalisation appel s'allume.

Lorsque la communication est établie, le portier émet un message vocal configurable et la LED de signalisation communication du portier s'allume.

Lors de la commande du relais interne au poste, le portier émet un message vocal configurable et la LED de signalisation porte du portier s'allume.

Loi : « Lorsqu'il existe un dispositif de déverrouillage électrique, il permet à toute personne à mobilité réduite d'atteindre la porte et d'entamer la manœuvre d'ouverture avant que la porte ne soit à nouveau verrouillée. »

Le relais de gâche du portier est configurable avec un temps de maintien paramétrable.

Loi : « Lors de leur installation ou de leur renouvellement, les appareils d'interphonie comportent une boucle d'induction magnétique. »

Les portiers disposent d'une boucle d'induction magnétique intégrée.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Conformités aux directives européennes

- 2001/95/EC : Sécurité
- 2014/30/UE : CEM
- 2017/2102/UE : RoHS 3
- 2014/35/UE : Basse Tension

Conformités aux normes européennes

- EN 55032 : Emissions CEM
- EN 55035 : Immunité CEM
- EN 55024 : Immunité CEM
- EN 62368-1 : Sécurité des personnes – Sécurité électrique
- EN 61000-6-1, 4-2, 4-3, 4-4 : Immunité CEM
- EN 61000-6-3 : Emissions CEM

Caractéristiques mécaniques

- Conception anti-vandale
- Degré de protection IP 64 selon EN 60529
- Face avant en inox 316L
- Boîtier en aluminium, avec accrochage mural
- Dimensions boîtier : H 250 x L 135 x P 54,5 mm
- Poids : 1kg

Caractéristiques électriques générales

- Température de fonctionnement : -20° à +50°C
- Température de stockage : -20° à +70°C
- Humidité relative : <90%, sans condensation
- Téléalimentation (+28VDC)
- Consommation CAPH :
 - ↳ Au repos 12mA
 - ↳ En phonie 120mA max



Protection de l'environnement :

Eliminez ce produit conformément aux règlements sur la préservation de l'environnement.